



PROCES VERBAL
du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 7 novembre 2019
séance n°1

Membres absents excusés : M. LAGRAVE

Membres absents : 10

Nombre de présents : 20

PROCES VERBAL	VOTE
<p>I- CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p><u>FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u></p> <p>Mme FLORIO rappelle les modalités d'organisation du Conseil d'Administration :</p> <ul style="list-style-type: none">- Décret N°2019-838 du 19 août 2019 : le délai de convocation du CA a été réduit à 8 jours (au lieu de 10)- Maintien de 1 jour en urgence.- Quorum non atteint : re-convocation dans un délai de 5 jours minimum et 8 jours maximum (au lieu de 8 à 15 jours)- Vote à main levée, vote secret si l'un des membres le demande- Adoption des décisions à la majorité des suffrages : en cas d'égalité, la voix du président du conseil donne la décision.- Prochainement, un règlement intérieur du CA sera rédigé et mis en œuvre.	

SECRETAIRE DE SEANCE

M. CROIZE, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation se porte volontaire.

ADOPTION DU PV DU PRECEDENT CA

Mme FLORIO soumet au vote le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration du 27 juin 2019.

Mme FLORIO, proviseur, propose de passer au vote. Le PV est voté à l'unanimité des membres présents.

Contre 0
Abstention 0
Pour 20

ODRE DU JOUR

Mme FLORIO propose l'ordre du jour de la séance :

- Mise en place des commissions
- Affaires financières : DBM, occupation des logements (ajustement), conventions (sportives, Café Music, Infosup, Greta/CFA), autorisation de recevoir des dons
- Affaires pédagogiques : les IMP (indemnité de missions pédagogiques), le voyage à Barcelone, le tableau des stages
- Etablissement : rapport activité MDL, amicale du personnel et UNSS
- Informations diverses

Mme FLORIO, proviseur, propose de passer au vote. L'ordre du jour est voté à l'unanimité des membres présents.

Contre 0
Abstention 0
Pour 20

MISE EN PLACE DU NOUVEAU CA ET DE SES INSTANCES

Mme FLORIO propose aux membres du CA de se répartir les sièges des différentes instances du Lycée. Certaines commissions verront leur composition complétée ultérieurement.

Mme FLORIO, sur demande de M. CROIZE, propose d'envoyer un mail

d'information à la communauté éducative, entre autre pour proposer de siéger aux commissions où être membre du CA n'est pas obligatoire.

(Voir document joint)

II- AFFAIRES FINANCIÈRES

DBM – (décisions budgétaires modificatives)

1- DBM pour information

Madame CARRERE informe les membres du CA du contenu de la DBM pour info n° 9 :

- 1150 € subvention de la région Nouvelle-Aquitaine pour le projet éducatif « ma vie au lycée »
- 600 € subvention de la région Nouvelle-Aquitaine pour le projet éducatif « ma classe une identité au pluriel »
- 2554.28 € complément de collecte au titre de la taxe d'apprentissage (ouverture de crédit complémentaire)

2 - DBM pour vote

2-1 : Virement entre services pour saisie en OPC d'un complément de dépenses en matériel sur la taxe d'apprentissage pour un montant de :
1894.72 € (complément meuble table de change + 50 % lave-linge section APR)

2-2 : prélèvement sur le fonds de roulement de :

1614 € (50 % lave-linge section APR)

623.00 € (blocs secours BAES)

540.00 € (formation des nouveaux personnels à la manipulation des extincteurs)

Mme FLORIO, proviseur, propose de passer au vote. La DBM est votée à l'unanimité des membres présents.

Contre 0
Abstention 0
Pour 19

LOGEMENTS DE FONCTION

Madame CARRERE donne le détail concernant l'occupation des logements de fonction à la rentrée 2019-2020 :

- 6 Logements occupés par nécessité absolue de service (4 personnels d'état + 2 agents territoriaux)
- 1 logement vacant

CONVENTIONS

1- Installations sportives municipales

Mme CARRERE, gestionnaire, demande l'autorisation de signer la convention d'utilisation des installations sportives municipales avec la mairie de Mont de Marsan. Il s'agit essentiellement d'utiliser la salle de tennis de table et le terrain de football à proximité du lycée. Cette utilisation nous est facturée à 11.30 €/heure.

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

2- Café Music

Madame CARRERE, gestionnaire, demande aux membres du conseil d'administration de signer la convention (pour régularisation) d'hébergement d'un groupe de musiciens du Café Music le 26 octobre dernier. Cet hébergement avait fait l'objet d'un accord téléphonique en amont car la convention ne pouvait pas être votée avant ce premier CA de l'année scolaire.

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

3 – INFOSUP 2019

Madame FLORIO, proviseur demande au conseil d'administration l'autorisation de passer convention avec le lycée Borda de DAX pour la prise en charge des frais de déplacements qui seront engagés par le lycée pour se rendre en bus sur le site d'INFOSUP 2019.

Le CA approuve la convention à l'unanimité des membres présents

Contre 0
Abstention 0
Pour 19

Contre 0
Abstention 0
Pour 19

Contre 0
Abstention 0
Pour 19

4 – GRETA-CFA

Mme FLORIO informe de la fusion des GRETA et des CFA de la région dans une même entité nommée GRETA-CFA.

Mme CARRERE explique brièvement la volonté de la région de coordonner la formation initiale et la formation continue à travers un même organisme.

Madame FLORIO, proviseur, demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer la nouvelle-convention constitutive du GRETA-CFA qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2020.

La zone d'intervention couvrira l'académie de Bordeaux et l'établissement support du GRETA-CFA sera le lycée général et technologique Camille Jullian situé 29 rue de la croix blanche 33074 Bordeaux cedex.

Le CA approuve la convention à l'unanimité des membres présents

Contre 0
Abstention 0
Pour 19

AUTORISATION DE RECEVOIR DES DONS

Madame CARRERE, gestionnaire, demande aux membres de Conseil d'Administration l'autorisation de pouvoir encaisser des dons dans les situations suivantes :

- participation au financement des voyages scolaires et sorties
- participation au coût de projets menés avec des associations participant financièrement aux dits projets.

Le CA approuve la convention à l'unanimité des membres présents

Contre 0
Abstention 0
Pour 19

PROFAN

Mme FLORIO explique brièvement aux membres du CA l'expérimentation PROFAN dans laquelle s'est engagé l'établissement depuis plusieurs années. Elle informe le CA qu'une réunion avec les enseignants y participant se tiendra le 15/11/2019 suite au colloque ayant eu lieu à Paris les 16 et 10 octobre 2019.

Madame CARRERE demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation de rembourser sur les frais de déplacements du budget de l'établissement la part non prise en charge par l'administration pour les frais

engagés par Mme FLORIO (proviseur) et Monsieur ESPINASSE (DDFPT) pour se rendre au colloque PROFAN qui s'est déroulé à Paris les 16 et 17 octobre 2019.

Mme FLORIO, proviseur, propose de passer au vote. Le remboursement est voté à l'unanimité des membres présents.

Contre 0
Abstention 0
Pour 16

III- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

IMP

Mme FLORIO présente la répartition des IMP (indemnités de missions pédagogiques) pour l'année scolaire 2019/2020. Elle explique brièvement la logique de cette répartition et les missions qui y sont liées. M. ESPINASSE complète ces explications.

(Voir document joint)

Mme FLORIO, proviseur, propose de passer au vote. La répartition des IMP est votée à l'unanimité des membres présents.

Contre 0
Abstention 0
Pour 20

VOYAGE À BARCELONE

Le voyage à Barcelone concernant les classes de terminales ARCU et Commerce est abordé. Un budget prévisionnel fixant le montant demandé aux familles doit être voté au CA. Cependant, en raison des incertitudes concernant le nombre d'élèves participants, Mme CARRERE et Mmes LAMAISON et TARDIEU-MOREIRA (organisatrices du voyage) décident de soumettre le budget prévisionnel au vote lors du prochain Conseil d'Administration. Cela devrait permettre de fixer la participation des familles au plus juste.

DATES DES PFMP

M. ESPINASSE explique les modalités selon lesquelles les dates de stage de l'ensemble des classes de l'établissement sont fixées. Le tableau annuel des périodes de PFMP est présenté.

(Voir document joint)

Mme FLORIO, proviseur, propose de passer au vote. Les périodes de PFMP sont votées à l'unanimité des membres présents.

Contre 0
Abstention 0
Pour 18

IV- ETABLISSEMENT

Mme FLORIO présente brièvement les associations qui participent à la vie de l'établissement : Maison des Lycéens, UNSS et Amicale du Personnel.

Elle informe qu'un bilan d'activité pour chacune de ces associations sera envoyé aux membres du CA prochainement.

V- INFORMATIONS DIVERSES

LABEL EUROSCOL

Mme FLORIO rappelle que le Lycée Rober Wlérick a obtenu le Label EUROSCOL : Label des établissements scolaires d'Europe,

L'attribution de ce label implique l'engagement des enseignants et élèves dans des actions d'ouverture européenne et internationale pour les trois années à venir.

Elle remercie les équipes qui s'investissent dans l'ouverture européenne de l'établissement.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Mme FLORIO informe le CA que la Journée Portes ouvertes aura lieu le samedi 14 mars 2020 en même temps que le Lycée Professionnel Estève à Mont de Marsan.

Plusieurs représentants du personnel enseignants et d'éducation font remarquer une diminution constante du nombre de famille participant au JPO depuis quelques années. Mme FLORIO énonce plusieurs moyens de communication extérieure éventuels.

CONSEILS DE CLASSE

M. LARROSA énonce des informations sur les conseils de classe :

- du 2 au 10 décembre pour les classes fonctionnant en trimestre
- des conseils demi-semester sont mis en place
- les bulletins scolaires seront désormais archivés en format PDF et envoyés aux familles par mail.

Cette dernière information suscite des interrogations auprès des enseignants.

Mme FLORIO informe qu'il sera vérifié l'utilisation de la communication par mail des parents et qu'une version papier sera envoyée aux parents qui en feront la demande.

PROFAN

Informations sur l'expérimentation PROFAN.

(Voir partie affaires financières)

TRAVAUX DIVERS

Mme CARRERE informe le CA des travaux divers réalisés pour le lycée :

- Par la région : peinture du hall et des couloirs ; remplacement des dalles de faux plafond et les éclairages du service de restauration
- Reconfiguration de l'accès extérieur du lycée avec la fermeture par la Municipalité de Mont-de-Marsan de l'espace utilisé par les élèves. Une demande de cendriers supplémentaires a été faite.

PARTENARIAT MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK / LYCÉE WLERICK

M. LARROSA informe que dans le cadre de la collaboration régulière entre le Musée Despiau-Wlérick et le Lycée Wlérick, des sculptures de l'artiste Robert Wlérick sont prêtées à l'établissement.

M. LARROSA remercie M. BORDES, Directeur du Musée de la confiance qu'il accorde au Lycée Wlérick.

L'inauguration officielle de ces statues aura lieu le 21 novembre 2019 à 16h30.

En outre, des élèves du lycée ont exposé leurs œuvres lors de la manifestation *Mont-de-Marsan sculptures* et des élèves de Terminale ARCU ont participé à l'accueil des visiteurs durant celle-ci.

Le Conseil d'administration s'achève à 19h15

Le prochain CA sera le jeudi 28 novembre 2019 avec la proposition de budget 2020.

Le secrétaire de séance :

M. CROIZE



Le président de séance :

Mme FLORIO



